



SOCIÉTÉ DES RÉGATES DE LA DIVES

fondée en 1922

INSTRUCTIONS DE COURSE

Régate SNSM – Samedi 30 juillet 2022

1. DÉPART

- 1.1 La zone de départ pour tous les concurrents sera située aux environs de la DI
- 1.2 La ligne sera matérialisée à son extrémité tribord par le Bateau Comité et à son extrémité bâbord par une bouée conique jaune
- 1.3 Le départ de la course sera donné en application de la RCV 26 avec signal d'avertissement envoyé 5 minutes avant le signal de départ, par pavillons et à la VHF
- 1.4 Le pavillon d'avertissement sera un pavillon rouge

2. ARRIVEE

- 2.1 La ligne d'arrivée se situera entre le Bateau Comité et une bouée conique jaune
- 2.2 Le Comité de Course pourra interrompre une course selon l'une des clauses prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une marque

3. PARCOURS

Départ	A environ 0,3 MN au NW de la DI Entre Bateau Comité et bouée conique jaune
Parcours construit	Allers-retours entre marque de départ et bouée conique rouge Marques à laisser à BABORD Nombre de tours à effectuer selon les classes de bateaux, en fonction du vent, annoncé lors du briefing
Arrivée	Entrée Bateau Comité et bouée conique jaune

Coordonnées de la DI : 49°19.214' N 00°05.825' W

4. RÈGLES DE SÉCURITÉ

- 4.1. Pour contrôle, les émargements seront faits par appel VHF de chaque bateau au Bateau Comité
- 4.2. Tout changement d'équipage par rapport à celui figurant sur la fiche d'inscription devra alors être signalé
- 4.3. Les bateaux devront signaler leur abandon de la course ou leur départ vers un autre port en se présentant au Bateau Comité ou en le contactant par VHF



SOCIÉTÉ DES RÉGATES DE LA DIVES

fondée en 1922

4.4. Canal VHF : 06

4.5. Le port du gilet de sauvetage à tout moment sur l'eau sera obligatoire. Le non-respect de cette disposition entraînera la disqualification automatique

4.6. En cas de suspicion de COVID-19 sur un membre d'équipage, le bateau devra immédiatement abandonner la course. S'il ne le fait pas, il sera disqualifié (DP)

5. ARBITRAGE

Président du Comité de Course : Charles Dupuis

6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toute information complémentaire veuillez contacter :

La Société des Régates de la Dives
Port Guillaume de Dives – Cabourg – Houlgate
Quai Bernard Magne
14160 Dives-sur-mer

06 85 31 39 91 / 06 32 11 34 53

contact@srd-yachtclub.com

www.srd-yachtclub.fr